

Guide d'inscription

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Introduction..... | 2 |
| Procédure d'inscription dématérialisée..... | 4 |
| Etape 1 - Pré-inscription en ligne..... | 5 |
| Etape 2 - Connexion à l'espace candidat et dépôt des pièces justificatives | 8 |
| Etape 3 - Validation d'inscription..... | 11 |
| Votre espace candidat..... | 12 |
| Documents concours ou examens : brochure/guide, arrêté d'ouverture..... | 13 |

Introduction

Vous souhaitez vous inscrire à un concours ou à un examen professionnel organisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme. Le présent document a pour objet de vous guider tout au long de votre inscription, qui s'effectue de façon dématérialisée, en 3 étapes :

1. La pré-inscription en ligne
2. La connexion à l'espace candidat et le dépôt des pièces justificatives.
3. La validation d'inscription

Chacune de ces étapes est détaillée dans le présent document et illustrée par des images écran.

Avant de débuter l'inscription, vous devez disposer du logiciel Adobe Reader pour enregistrer le formulaire d'inscription en PDF. Si besoin, télécharger Acrobat Reader ici : <https://www.adobe.com/reader>

Soyez attentif à la constitution de votre formulaire d'inscription et aux pièces requises.

Soyez attentif à la date limite de dépôt ou d'expédition de celui-ci. Cette date est indiquée dans le formulaire d'inscription et sur le calendrier en ligne.

Vos pièces justificatives doivent être déposées par voie dématérialisée sur votre espace candidat.

A défaut, vous pouvez :

- Ou déposer vos pièces justificatives dans les locaux du Centre de gestion aux heures d'ouverture suivantes : - Lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30
- Ou dans la boîte aux lettres au plus tard à 16h30 le dernier jour du dépôt des pièces justificatives
- Transmettre vos pièces justificatives par voie postale à l'adresse suivante, dans les délais impartis mentionnés dans votre formulaire d'inscription, cachet du prestataire faisant foi :

Centre de Gestion de la fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme
7 rue Condorcet - CS 70007
63063 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

- Attention : vérifiez que l'affranchissement soit suffisant : tous les courriers taxés au destinataire seront refusés et ne pourront valablement pas faire l'objet d'un deuxième envoi après la date limite de dépôt des pièces justificatives.

L'utilisation de l'espace candidat est nécessaire, même si les pièces justificatives sont envoyées par voie postale ou déposée au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme. L'identifiant, le mot de passe et le lien d'accès à cet espace vous seront transmis par mail.

Les modifications des coordonnées personnelles par simple mail adressé à l'adresse suivante : concours@cdg63.fr.

Les candidats signaleront tout changement dans le formulaire d'inscription au plus tôt au service concours afin de mettre à jour l'inscription, par simple mail adressé à l'adresse suivante : concours@cdg63.fr



N'hésitez pas à contacter le service concours pour une aide à la pré-inscription au 04 73 28 59 80 (du Lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30).

Procédure d'inscription dématérialisée

1. La pré-inscription en ligne

Cette première étape est possible durant la période d'ouverture des pré-inscriptions. Elle consiste en la création de votre formulaire d'inscription. La validation de cette première étape vous donne ensuite accès à votre espace candidat.

2. La connexion à l'espace candidat pour le dépôt des pièces et la validation de l'inscription

Pour ce faire, il convient de vous connecter à cet espace selon la procédure décrite ci-après.

3. Le dépôt des pièces justificatives

Connectez-vous à votre espace sécurisé pour déposer les pièces justificatives. Il convient cependant de bien respecter la date limite fixée pour certaines pièces (exemple : le certificat médical pour les candidats concernés).

4. La validation de mon inscription

Votre inscription ne sera définitive qu'après avoir cliqué sur la case verte « **Valider mon inscription** ».

En cas d'erreur de saisie :

En cas d'erreur de saisie après validation de la pré-inscription et avant la validation du formulaire d'inscription sur votre espace candidat, vous avez deux solutions :

- Si l'erreur concerne la voie d'accès, la spécialité ou l'option : vous devez effectuer une nouvelle pré-inscription. Cette démarche ne sera possible que jusqu'à la date de clôture des inscriptions.
- Si l'erreur concerne une autre information : vous devez transmettre un mail avec les corrections à apporter au service concours qui se chargera de procéder aux corrections à l'adresse suivante : concours@cdg63.fr.

En cas de contradiction entre les données saisies en ligne et les données rectifiées les services du Centre de gestion donneront foi aux corrections transmises par courriel inscrites en rouge.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter le service concours soit par mail à concours@cdg63.fr, soit par téléphone au 04 73 28 59 80 (du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30).

Etape 1 - Pré-inscription en ligne

Pour débiter l'inscription, rendez-vous :

- Sur le site du CDG63, www.cdg63.fr, « rubrique concours et examens professionnels »
 - Cliquer sur [nos opérations](#)

L'écran suivant s'affiche :

The screenshot shows the website interface for 'INSCRIPTIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS'. On the left, there is an 'Informations' section with contact details and a COVID-19 notice. The main content area is titled 'INSCRIPTIONS OUVERTES' and features a 'Agent de Maitrise' section for the 'Session 2021'. It lists specialties like 'Restauration (3 voies)' and 'Hygiène et accueil des enfants des écoles maternelles ou des classes enfantines (voie interne)'. It also states 'Epreuves écrites d'admissibilité : Jeudi 21 janvier 2021 (dans l'agglomération grenobloise)'. At the bottom of this section, there are buttons for 'Brochure', 'Avis d'inscription', 'Règlement des concours', and 'se préinscrire'. A green arrow points to the 'se préinscrire' button.

Cliquez sur « se préinscrire »

L'écran suivant s'affiche :

The screenshot shows the 'AGENT DE MAÎTRISE - SESSION 2021' page. It features a question: 'Avez-vous pris connaissance des modalités d'inscription et lu la brochure jointe ?'. Below the question, there is a checkbox that is checked, with the text 'J'atteste avoir pris connaissance des modalités d'inscription et avoir lu la brochure jointe (sinon, télécharger la brochure)'. At the bottom, there are two buttons: 'Retour' and 'Continuer la préinscription'. The 'Continuer la préinscription' button is highlighted in green.

Cliquez sur « Continuer la préinscription »

L'écran suivant s'affiche :

Complétez alors toutes les rubriques demandées, une aide figure sur la droite de l'écran pour chaque rubrique. Tous les champs sont obligatoires.

A la fin de la saisie, indiquez un mot de passe personnel, que vous pourrez facilement mémoriser :

Cliquez sur « **Visualisation des éléments saisis** » puis sur « **✓ Valider.** », ou modifiez les informations saisies si nécessaire en cliquant sur « **< Retour** ».

L'écran suivant apparaît :



↔ Déconnexion

Bonjour M. Vyy XXX,
Vous êtes inscrit au concours 2021 Interne de Agent de Maîtrise, spécialité restauration
Votre pré-inscription a été enregistrée le 08/09/2020 14:44, votre dossier est en cours de transmission auprès du Centre de Gestion.

IMPORTANT : Veuillez noter les informations suivantes, elles vous seront utiles afin d'accéder par la suite à l'ensemble des services sécurisés

👤 Votre login : **10067**
🔑 Votre mot de passe est celui que vous avez indiqué au niveau du formulaire de pré-inscription

Un mail de confirmation de pré-inscription vous a été envoyé à votre adresse mail

Vous pouvez récupérer votre formulaire d'inscription PDF de pré-inscription en cliquant sur l'icône ci-après 

Votre formulaire d'inscription peut, selon votre navigateur, soit apparaître sur votre écran, soit être téléchargé. Il est alors nécessaire de récupérer le formulaire d'inscription dans les téléchargements de votre navigateur internet.

Conservez précieusement l'identifiant attribué à votre formulaire d'inscription et le mot de passe personnel que vous avez inscrit. L'identifiant correspond au numéro figurant en haut de votre formulaire d'inscription et sera rappelé dans chaque mail qui vous sera adressé.

Une fois votre pré-inscription effectuée, un mail de confirmation vous est adressée. S'il n'apparaît pas dans votre boîte de réception, pensez à contrôler vos mails indésirables (spams). Exemple :

Bonjour

Nous vous informons que votre préinscription a bien été enregistrée.
Vous devez impérativement valider votre candidature au plus tard à la date de clôture des inscriptions.
Identifiant : 10006

Mot de passe : indiqué lors de votre pré-inscription

En cas d'oubli, vous pouvez réinitialiser votre mot de passe en vous rendant à l'adresse suivante :

<https://www.agirhe-concours.fr/index.aspx?dpt=63>

La validation et le dépôt des pièces s'effectuent sur votre espace candidat :

<https://www.agirhe-concours.fr/index.aspx?aff=log&dpt=63>

Procédure de dépôt des pièces :

- 1 – Connectez-vous sur l'espace candidat et suivez les instructions suivantes pour la transmission des pièces demandées.
- 2 – Cliquez sur la pièce à transférer, sélectionnez le fichier concerné et cliquez sur "transmettre le fichier".
- 3 – Renouvelez l'opération pour chaque pièce

A NOTER : N'OUBLIEZ DE VALIDER VOTRE INSCRIPTION AVANT LA DATE LIMITE INDIQUEE SUR LA PREMIERE PAGE DE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Le service concours reste à votre disposition pour plus de renseignements.

Cordialement,

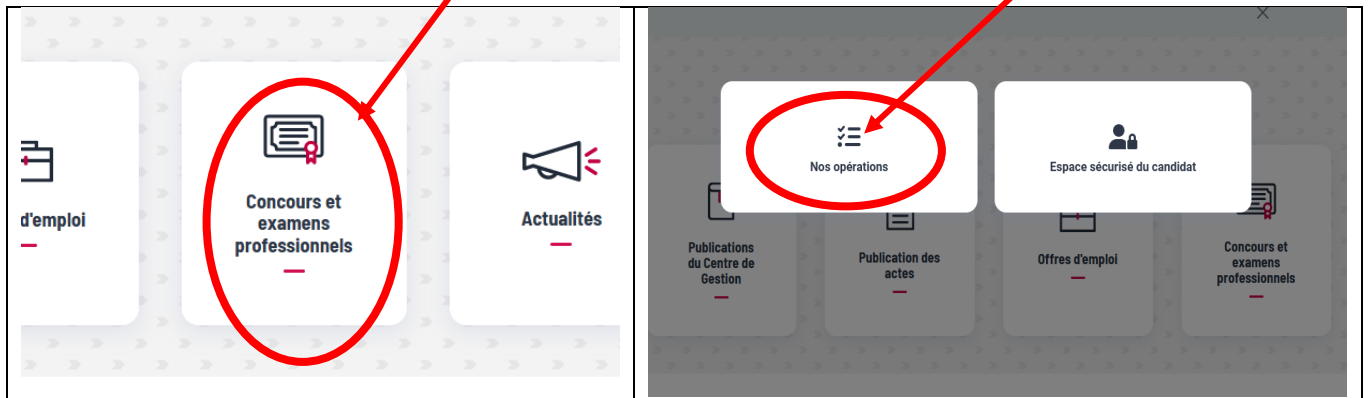
Le service concours : concours@cdg63.fr

Via ce mail, vous pourrez réinitialiser votre mot de passe si vous l'égariez.

Etape 2 - Connexion à l'espace candidat et dépôt des pièces justificatives

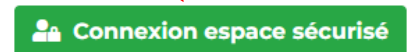
Connectez-vous à votre espace candidat :

- Via le lien reçu par mail à l'occasion de la confirmation de votre pré-inscription.
- Ou en vous rendant sur le site www.cdg63.fr afin d'accéder à la plateforme de préinscription.
- Cliquer sur la rubrique « Concours et examens professionnels » puis sur « Nos opérations » :



- Vous serez alors redirigé vers la page <https://www.agirhe-concours.fr/?dep=63>
- Cliquer ensuite sur le bouton vert « Connexion espace sécurisé »

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme
INSCRIPTIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS

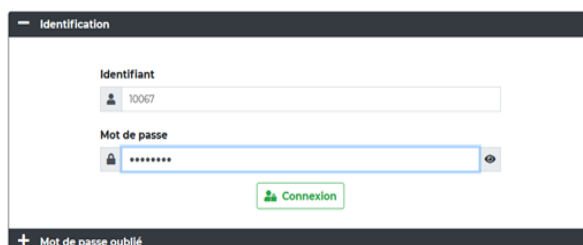
 Connexion espace sécurisé

Saisissez votre identifiant et votre mot de passe :



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ISERE
IDENTIFICATION

[Retour à la page d'accueil](#)



Sur votre espace candidat, dans le bloc des « **Pièces à fournir** », vous pouvez déposer vos documents, ainsi que toute autre pièce requise.

cdg 63 Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ISERE
ESPACE INSCRIPTION

[Déconnexion](#)

Bonjour M. Yyy XXX,
Vous êtes inscrit au concours interne d'Agent de Maltrise, spécialité hygiène et accueil des enfants des écoles maternelles ou des classes enfantines
Votre pré-inscription a été enregistrée le 08/09/2020 13:45, le Centre de Gestion est en attente de votre dossier.

Mon dossier d'inscription

Sélection
Voie : Interne
Spécialité : hygiène et accueil des enfants des écoles maternelles ou des classes enfantines
Diplôme : NIVEAU 3 : BEP, CAP, BEPC (ancien NIVEAU V)

Coordonnées personnelles
Adresse : X rue
38000 GRENOBLE
Email : concours@cdg38.fr
Téléphone : 04 76 00 00 00

Employeur
Employeur : Mairie
Adresse : Hôtel de Ville
38000 GRENOBLE

[Dossier d'inscription](#)

Pièces à fournir avant le 22/10/2020

Avant le 22/10/2020 Avant le 10/12/2020

- Attestation du médecin agréé (0/1)
- Dossier de pré-inscription (0/1)
- Etat des services publics accomplis dûment complété par l'employeur (0/1)
- La copie de l'arrêté permettant de vérifier que l'agent sera en activité à la date de clôture des inscriptions (0/1)

J'ai lu, j'approuve et je signe électroniquement mon formulaire d'inscription

[Valider mon inscription](#)

Mentions légales et options de confidentialité

Confidentialité
Au regard du règlement Général de Protection des Données du 27 avril 2016 et de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée : seules les personnes habilitées à traiter votre dossier d'inscription peuvent avoir accès à vos données. Ces données ne sont utilisées que dans le cadre des missions du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère (CDG 38) pour l'inscription à un concours ou à un examen professionnel. Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant au CDG 38 à l'adresse suivante : dpd@cdg38.fr.

Options de diffusion
Affichage du nom : Non
Envoi de SMS : Non

[Modifier mon mot de passe](#)

CDG 38 - 416 Rue des Universités - CS 50097 - 38401 SAINT MARTIN D'HERES
Mentions légales - Version 2020 - 252

Le Centre de Gestion, un appui au quotidien pour la gestion des ressources humaines

7 rue Condorcet CS 70007 • 63063 Clermont-Ferrand Cedex 1 • 04 73 28 59 80 • accueil@cdg63.fr
Permanences physique et téléphonique du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

- Depuis votre espace sécurisé, vous pourrez, à tout moment, visualiser vos pièces.
- Si vous souhaitez déposer une pièce supplémentaire non mentionnée dans le bloc des « pièces à fournir », adressez votre pièce par mail à concours@cdg63.fr en précisant le type de concours, votre nom, votre prénom et votre identifiant. Elle sera alors ajoutée à vos documents en ligne et apparaîtra sur votre espace candidat après validation du service concours. Selon le type de pièce, celle-ci pourra être acceptée ou rejetée en fonction de la date d'envoi.

La liste des pièces à compléter et à fournir est annexée au formulaire d'inscription.

Nous vous conseillons de l'imprimer et d'utiliser l'aide à la constitution.

Etape 3 – Validation de l’inscription

Une fois vos pièces justificatives déposées, assurez-vous de bien valider votre inscription de la façon suivante :

cdg 63 Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ISERE
ESPACE INSCRIPTION

[Déconnexion](#)

Bonjour M. Yyy XXX,
Vous êtes inscrit au concours Interne d'Agent de Maîtrise, spécialité hygiène et accueil des enfants des écoles maternelles ou des classes enfantines
Votre pré-inscription a été enregistrée le 08/09/2020 13:45, le Centre de Gestion est en attente de votre dossier.

Mon dossier d'inscription

Sélection

Voie : Interne
Spécialité : hygiène et accueil des enfants des écoles maternelles ou des classes enfantines
Diplôme : NIVEAU 3 : BEP, CAP, BEPC (ancien NIVEAU V)

Coordonnées personnelles

Adresse : X rue
38000 GRENOBLE
Email : concours@cdg38.fr
Téléphone : 04 76 00 00 00

Employeur

Employeur : Mairie
Adresse : Hôtel de Ville
38000 GRENOBLE

[Dossier d'inscription](#)

Pièces à fournir avant le 22/10/2020

Avant le 22/10/2020 Avant le 10/12/2020

- Attestation du médecin agréé (0/1)
- Dossier de pré-inscription (0/1)
- Etat des services publics accomplis dûment complété par l'employeur (0/1)
- La copie de l'arrêté permettant de vérifier que l'agent sera en activité à la date de clôture des inscriptions (0/1)

J'ai lu, j'approuve et je signe électroniquement mon formulaire d'inscription

Valider mon inscription

Mentions légales et options de confidentialité

Confidentialité

Au regard du règlement Général de Protection des Données du 27 avril 2016 et de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée : seules les personnes habilitées à traiter votre dossier d'inscription peuvent avoir accès à vos données. Ces données ne sont utilisées que dans le cadre des missions du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère (CDG 38) pour l'inscription à un concours ou à un examen professionnel. Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant au CDG 38 à l'adresse suivante : dpd@cdg38.fr.

Options de diffusion

Affichage du nom : Non
Envoi de SMS : Non

[Modifier mon mot de passe](#)

CDG 38 - 416 Rue des Universités - CS 50097 - 38401 SAINT MARTIN D'HERES
Mentions légales - Version 2020 - 252

ATTENTION VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT COCHER CETTE CASE ET CLIQUER SUR CE BOUTON VERT AVANT LA DATE LIMITE DE L'INSCRIPTION A DÉFAUT VOTRE INSCRIPTION SERA ANNULÉE

Votre espace candidat

Au-delà de la présente inscription, votre espace candidat vous permettra de :

- Consulter vos informations personnelles
- Modifier votre mot de passe
- Suivre l'évolution de votre inscription
- Télécharger vos convocations aux différentes épreuves
- Télécharger vos résultats



Consulter vos copies et les fiches d'appréciations des correcteurs / examinateurs **après avoir effectué une demande auprès du service concours**

Exemple : Si votre inscription a été déclarée recevable, l'espace candidat sera mis à jour et le statut passe à « admis à concourir », à défaut un courrier de refus d'admission à concourir, en recommandé avec avis de réception, est adressé au candidat.

Le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme transmet au candidat sur l'espace candidat, de manière dématérialisée, une convocation précisant le lieu et les horaires des épreuves 15 jours avant celles-ci. Cette convocation est accompagnée d'un plan d'accès.

Le jour de l'épreuve, le candidat doit présenter sa convocation, ainsi qu'une pièce d'identité en cours de validité avec photographie récente. Le candidat doit imprimer sa convocation qui sera alors tamponnée afin d'attester la présence du candidat.

Conservez bien vos identifiant et mot de passe au-delà de l'inscription et des résultats. Des informations relatives au suivi du lauréat jusqu'à sa nomination y seront publiées régulièrement. En cas d'admission, cet espace sera nommé « espace lauréat », mais demeurera accessible avec les mêmes identifiant et mot de passe.

Documents concours ou examens : brochure/guide, arrêté d'ouverture, notes de cadrage

Chaque concours ou examen comprend un ensemble de documents consultables :

- Le guide
- L'arrêté d'ouverture
- L'arrêté de désignation des membres du jury
- Les notes de cadrage des épreuves...

Ces documents comprennent des informations sur la constitution de votre inscription, le calendrier (date limite de dépôt des pièces justificatives, dates de la période d'inscription, dates des épreuves ...), les conditions d'accès à au concours ou examen, etc.

ATSEM principal de 2ème classe
Concours C Médico-social
Session 2022

Pré-inscriptions ouvertes du
05/04/2022 au 11/05/2022 - Dossier à
renvoyer avant le 19/05/2022

Concours en externe et en troisième voie
UNIQUEMENT
36 postes en externe
4 postes en troisième voie

Télécharger la brochure
Télécharger l'arrêté d'ouverture
Note de cadrage